



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 3920

Texte de la question

M. René Dosière informe M. le Premier ministre que, dans son premier rapport consacré au budget de la Présidence de la République, la Cour des comptes a préconisé qu'à l'occasion de ses déplacements privés le chef de l'État, compte tenu des contraintes liées à ses fonctions, utilise la flotte gouvernementale en procédant à un remboursement sur la base du tarif commercial. C'est pourquoi il aimerait connaître, pour chacune des années 2009, 2010 et 2011, le nombre global de déplacements et d'heures de vol correspondantes ainsi que le montant global du remboursement.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3920

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4921

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)